



# Le Bulletin

du Cercle humaniste

de Cerfontaine - Florennes - Philippeville - Walcourt

Mensuel (sauf juillet et août) - 214/Janvier 2012

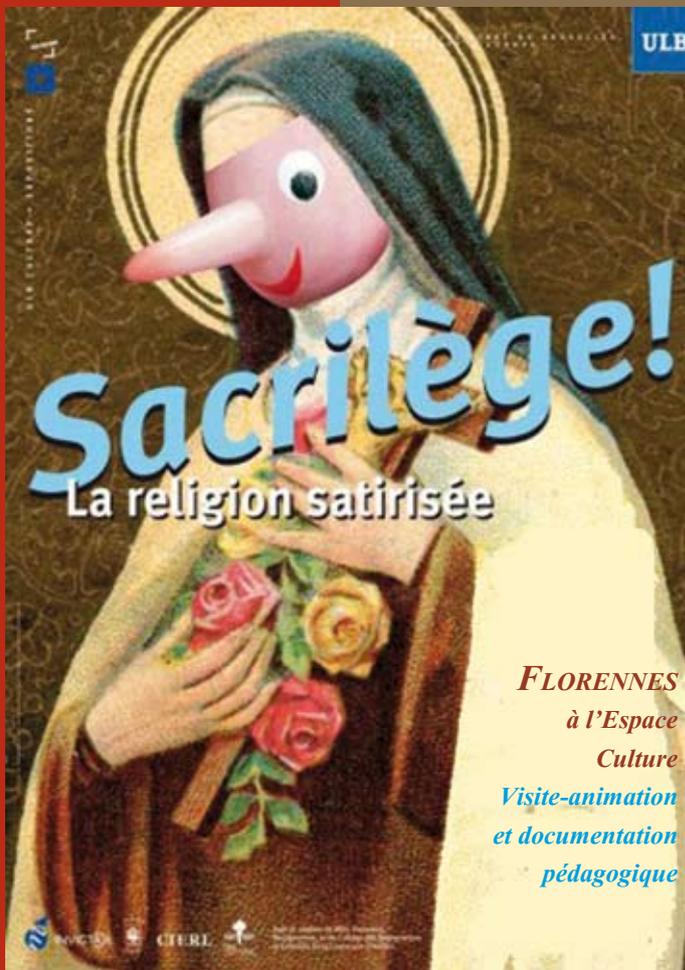
## édito

### LE JEU DES BONS VOEUX

Bonjour,

bon vent, bon travail, bon week-end, bon appétit, bonne matinée, bonne nuit, bon courage, bon rétablissement, bonne chance, bonne après-midi, bonne santé (à votre), bon Dieu (de bon sang, mais c'est bien sûr!..), bonne idée, bonnes dévotions (!), bonne merde (pour les étudiants et les comédiens), bon voyage....Si vous en trouvez encore, vous pouvez allonger la liste...

Il y en a des occasions de souhaiter quelque chose de bon à des amis, ou de simples connaissances, ou même à des inconnus. Mais le plus célèbre des « bon-quelque-chose », c'est bien sûr le « bonne année » qui est plus qu'une simple habitude de langage. Même dans le cas de bons vœux im-



personnels et systématiques émanant, par exemple, d'un fournisseur à tous ses clients, la démarche, même routinière, a

Du 29 JANVIER AU 20 FÉVRIER,  
À FLORENNES, L'EXPOSITION  
**SACRILÈGE! LA RELIGION SATIRISÉE** DU CIERL<sup>1</sup> PROPOSERA 71  
CARICATURES « RELIGIEUSES »  
MODERNES (XX<sup>e</sup> ET XXI<sup>e</sup> S.) ET  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

Comme vous l'aurez remarqué, l'actualité a rattrapé notre projet de présentation de cette exposition : il y a peu les locaux de Charlie Hebdo brûlaient à l'annonce d'un numéro intitulé Chariahebdo, à Paris, la représentation de Golgotha Picnic draine des manifestations d'opposants religieux...

Il s'agit pour la Maison de la Laïcité, outre l'aspect historique donc évolutif de ces dessins de presse en Belgique, d'interroger et d'éclaircir la nécessaire tension

entre deux libertés qui s'opposent dans leur exercice, d'une part la liberté d'expression, liberté de la presse garantie par la Constitution de 1831 et d'autre part, la liberté de religion qui l'est tout autant.

Suite p3

1. Centre d'information et d'étude des religions et de la laïcité - ULB

fait l'objet d'une réflexion, d'une décision, d'une mise en œuvre plus ou moins maîtrisée. Par ailleurs, presque chacun d'entre nous, à des degrés divers certes, participe à ce rituel, soit en le subissant comme une obligation et en en faisant ainsi le strict minimum, soit en se réjouissant de cette opportunité de dire, à des personnes qu'on apprécie, qu'on espère pour eux, un maximum de bonnes choses avec des mots et des attentions qui n'ont cours qu'en cette période de changement d'année. Une opportunité donc d'outrepasser les tabous liés aux règles habituelles de la vie en société qui imposent une réserve d'usage. On n'imagine pas en effet, sans risquer de se ridiculiser, de souhaiter au mois d'avril par exemple: « Tous mes vœux pour les cinq prochaines semaines ».

En ce qui me concerne, je me situe entre les deux : je ressens parfois comme futile de faire parvenir à certains une petite carte avec des propos un peu anodins souvent, mais à d'autres moments, je suis aussi heureux d'avoir l'occasion de dire à des personnes que j'apprécie (ou de m'entendre dire de leur part) des mots sincères, mots qui paraîtraient ridicules dans d'autres circonstances.

Alors puisque c'est la période où cela ne peut être ridicule, je vous propose une série de « bonne année » ou de « bons vœux »: certains se justifiant plus que d'autres..... À vous de choisir ceux qui vous semblent les plus opportuns...

**B**onne année aux chômeurs de longue durée qui se verront amputés, en tout ou en partie, de leurs allocations et meilleurs vœux à ce patron qui déclare (je l'ai lu) qu'on devrait carrément supprimer les allocations de chômage : « Quand on veut trouver du travail on en trouve » (sic).

**B**onne année à ce réfugié politique que j'ai rencontré, qui n'a plus vu sa famille depuis plusieurs années, mais a quand même décidé de s'engager, bénévolement, dans l'accueil des nouveaux immigrants; et bons vœux ce Florennois pour qui le risque de fermeture de la base aérienne provient du fait d'en avoir cédé des bâtiments à Fédasil....

**B**onne année aux futurs pensionnés qui par la pression de l'Europe travailleront un peu plus longtemps pour recevoir un peu moins et meilleurs vœux aux fonctionnaires de cette même Europe dont les salaires sont en passe d'augmenter...

**B**onne année à Benoît XVI qui a rappelé les bons grands principes moraux de l'Église, notamment en matière d'homosexualité et bons vœux à tous ceux qui grâce à lui subiront encore un peu plus, quolibets et autres humiliations quand ce n'est pas, comme dans certains pays, l'oppression, l'enfermement.....

**B**onne année à ces fanatiques religieux qui invoquent notre démocratie pour revendiquer le droit à l'oppression des femmes et leur interdire de voir et d'être vues et bons vœux à ces croyants de toute nature pour qui religion ne se conçoit qu'avec tolérance, émancipation, égalité et amour.

**B**onne année à Poutine, qui continuera sans doute à diriger son pays d'une main de fer, avec « l'accord » de son peuple et tous nos vœux à cette famille russe, parente de mes amis, qui comme aux plus beaux jours de l'ancien régime, n'a pas été autorisée, après des mois de patience à rendre visite à sa famille belge.

**Enfin bonne année à tous les lecteurs qui auront fait les bons choix dans cette énumération, sans devoir regarder les réponses qui, de toute façon, ne sont pas écrites en petit et à l'envers au bas de la page.**

PAUL JAMSIN.

*Le CAL souhaite moins de sujets d'indignation et plus de raisons d'engagement*



Centre d'Action Laïque  
Campus de la Plaine  
ULB, CP 236  
1050 Bruxelles  
www.laicle.be



malgré une portée générale, relèvent de plus en plus de l'instant, de l'événement.

Les visiteurs apprendront ainsi à dis-séquer les images, à les mettre en récit, à percevoir leurs charges, à repérer dans le trait le grossissement et le détail pertinent ou identificateur. Ils connaîtront mieux ces dessinateurs dont peu accèdent au vedettariat.

À la croisée de la mise en scène, du dessin, du récit se forment des moments de sourire ou d'hilarité, mais aussi de profond sérieux. La caricature endosse les rôles de l'Auguste et du clown blanc.

**Des visites-animations<sup>1</sup> pour nuancer, distinguer caricature, blasphème, sacrilège, hérésie, impiété, insulte, profanation... Une initiative indispensable dans le climat actuel de ressac du « politiquement correct ». ■**

Comment concilier le respect dû à toute opinion religieuse et garantir à chacun le droit de s'exprimer sur le sujet et même d'évoluer d'une religion à une autre ou à aucune ?

Un état théocratique ne tolère pas et sanctionne violemment l'apostat, l'athée, l'agnostique. Un état démocratique tolère, accepte, sans forcément l'encourager, le droit au blasphème.

Au cours des temps, la provocation, la caricature, l'image furent très souvent condamnées sous des formes diverses : amendes, saisies des biens, exil, emprisonnement, mais aussi mutilations, décapitations et bûchers. Perçu comme une provocation, une diffamation, le blasphème a des conséquences théologiques ou canoniques, mais aussi sociales, voire judiciaires : l'incitation à la haine religieuse peut être considérée comme un trouble de l'ordre public dans certains États, jusqu'à aujourd'hui d'ailleurs.

Ces tensions imposent à la caricature des formes et des contenus, des procédés plus ou moins outranciers selon les époques. Il en va des outrances ou des bonnes mœurs comme de la longueur des jupes, elles varient avec la rigueur des temps. Anticléricales à vocation antireligieuse au 19<sup>e</sup> siècle, explosives après 68 dans les années 70, plus contestées et plus retenues à partir des eighties. Toutes,



## POURQUOI TRAITER DU BLASPHEME AUJOURD'HUI ?

Aucune religion n'a de statut particulier, il s'agit de formes de pensée comme les autres et donc critiquables.



### **<sup>1</sup> VISITES-ANIMATIONS (1H30)**

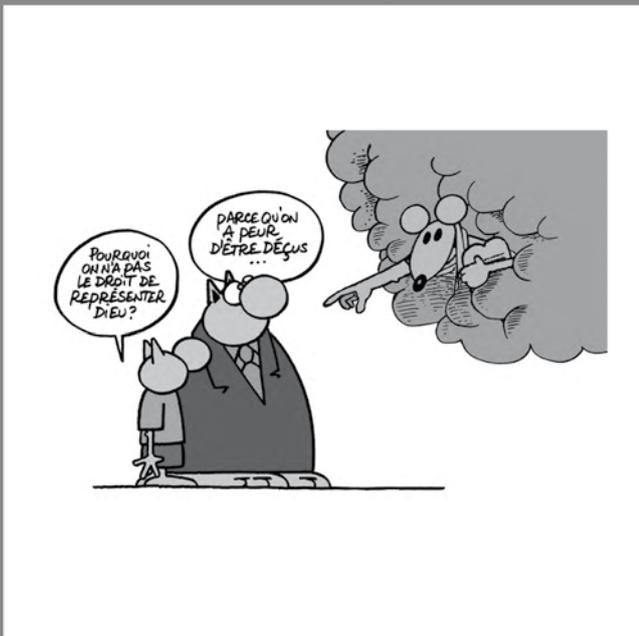
- SEMAINE (8H30-16H30)
- MERCREDI AM
- SOIREEES (A PARTIR DE 19H)
- WE DES 4&5, 11&12/02

ESPACE CULTURE, AV. JULES LAHAYE 4 A FLORENNES

UNIQUEMENT SUR  
RESERVATION 0474/63.95.03  
& 071/66.67.78.

PAF - 1€/PERS. (MAX. 30)

Visites libres gratuites



Geluck - 2011

Anne Morelli, conceptrice de l'exposition *Sacrilège!* nous propose cette approche pour parler du blasphème : « Où faut-il mettre la barre... et en faut-il une d'ailleurs ! On pourrait parler des vertus du blasphème. L'humour et l'ironie ont été des outils très concrets pour permettre la sécularisation de la société. L'exposition s'attardera plus spécifiquement sur le poids de la religion catholique; d'une



LES DESSINS ET CARICATURES D'ANTOON BEUCKELS

L'exposition sera complétée par quelque trente oeuvres d'Antoon Beuckels, un artiste venu de Flandre,

VERNISSAGE

dimanche 29 janvier à 11h (après la messe)

Bienvenue à tous!



Caricature de Kroll à l'occasion de la reconnaissance de la Laïcité en Belgique en 1992. Avoir de l'humour, c'est avant tout savoir rire de soi-même !

part parce qu'il s'agit du contexte culturel dans lequel nous baignons et, d'autre part, parce que l'imagerie religieuse - et donc potentiellement détournable - est évidemment plus développée que dans la religion musulmane par exemple ».

pour nous livrer une vision plus contemporaine du sujet, ainsi que par quelques productions de comparses locaux, comme les caricatures acérées de l'ex-philippevillain, Lucien Belvaux.



## UNE CARICATURE INÉDITE SUR LA LAÏCITÉ

Il y a quelques semaines, nous avons proposé à Antoon Beuckels de relever un défi, celui de produire une caricature sur la laïcité car bien sûr, avoir de l'humour, c'est avant tout savoir rire de soi-même !

**Pari gagné ! nous vous convions avec plaisir au dévoilement de cette oeuvre inédite, le lundi 6 février prochain à 19h30 !**



**Cerise sur le gâteau,  
c'est Pierre Galand,  
Président du Centre d'Action Laïque  
qui lèvera le voile !**

BRUXELLES LAÏQUE  
**ECHOS**

Belgique - België  
pp.  
Bruxelles X  
1/2658  
Bureau de dépôt: Bruxelles X  
Périodique trimestriel n° 73  
4<sup>e</sup> trimestre 2011



**L'humour  
ne se résigne  
pas,  
il défie.**  
Sigmund Freud

**“ Au-delà du plaisir zygomatique qu'il suscite et de ses vertus conviviales, l'humour est aussi un moyen par lequel les peuples s'aménagent des espaces de libertés, véhiculent des idées et transmettent l'esprit de révolte et d'indignation. Il permet de titiller le pouvoir, de bousculer les tabous et de libérer la parole. Il se heurte alors parfois à de la censure ou de l'autocensure. Si les humoristes médiatiques nous semblent moins corrosifs ou moins nombreux à oser la subversion qu'il y a quelques lustres, c'est dans le champ social et militant que nous retrouvons aujourd'hui la force de rire ”.**

BRUXELLES LAÏQUE

Extrait du périodique *Echos* édité par Bruxelles laïque et disponible à l'espace lecture de l'expo Sacrilège!



DEUX  
CAFÉS CITOYENS  
(ENTRÉE GRATUITE)



LUNDI 6/2 À 20H  
(APRÈS LE DÉVOILEMENT)

## BLASPHEME ! DE QUOI PARLE-T-ON ?

avec Patrice Dartevelle,  
Président de la LABEL et Jo-  
hannes Robyn, Président de  
l'Union des Athées

Le militantisme antireligieux reste actif, et est favorable à la distinction juridique, politique et culturelle moderne qui renvoie la notion de blasphème à la seule sphère du religieux et à celle des croyances particulières. Avec la liberté de pensée qui est un pilier des sociétés démocratiques, l'idée que les Églises puissent poursuivre comme blasphémateurs les incroyants et les athées n'est plus de mise. Pourtant, c'est un thème récurrent dans le discours militant.

Des groupes existent en Angleterre qui s'occupent spécifiquement de lutte contre la répression du blasphème. Il n'existait rien de pareil sur le continent européen. C'est pourquoi, prenant en considération l'affaire Rushdie mais aussi et d'abord, chronologiquement parlant, les poursuites contre les athées allemands, un groupe s'est constitué en Belgique en 1989, la **Ligue pour l'Abolition des lois réprimant le Blasphème et le droit de s'Exprimer Librement (LABEL)**<sup>1</sup>.

« La question du blasphème ne relève pas de l'histoire ni d'un passé médiéval révolu. L'affaire Rushdie et quelques autres dans plusieurs pays d'Europe ont montré que tout n'était pas dit sur la question. L'acceptation du blasphème est une bonne pierre de touche de nos positions sinon de nos réflexes fondamentaux en matière de

libertés et de notre capacité à accepter une mise en cause irritante de nos convictions les plus chères.

La plupart des pays d'Europe occidentale maintiennent dans leur code pénal une loi réprimant le blasphème qu'ils ne veulent ou ne peuvent abroger (en France, c'est le cas de l'Alsace-Lorraine).

Est-ce si innocent ? »

Partisane de la liberté absolue de conscience, la LABEL proclame avec l'humoriste Pierre Desproges :

« ON PEUT RIRE DE TOUT, MAIS PAS AVEC N'IMPORTE QUI ! » ■



JEUDI  
16/2 À  
20H

## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

A-T-ELLE REÇULÉ

DEPUIS LES ANNÉES '70 ?

L'exemple du cinéma  
(avec projections)

avec Anne Morelli, Directeure ad-  
jointe du CIERL

1. LABEL  
60-62 rue de la  
Croix de Fer,  
1000 Bruxelles

Email: [label@blaspheme.be](mailto:label@blaspheme.be)

<http://www.blaspheme.be/>

« Nous sommes un des rares pays au monde où il n'y a pas de législation qui condamne le blasphème. Mais cet état de fait est régulièrement remis en question. En Angleterre par exemple, la législation permettait de rire de toutes les religions... sauf de l'anglicane. Aujourd'hui la tendance serait plutôt à ajouter des religions à la liste de celles dont il ne faut pas rire plutôt que le contraire; c'est notamment le cas depuis la présence plus importante de la communauté musulmane en Europe, avec l'idée qu'il ne faut pas offenser une minorité à protéger.

Dans cette veine se sont engouffrés d'autres religieux, dont les catholiques... On est donc aujourd'hui dans un contexte inimaginable il y a 20 ans, avec des procès pour diffamation qui se multiplient et qui sont le fait de groupes de pression intégristes très bien organisés, qui attaquent quasi systématiquement. Cela porte ses fruits, l'autocensure des créatifs et des publicitaires est de plus en plus effec-

tive pour éviter le procès».

Rappelez-vous que le film «La vie de Bryan» des Monty Pythons fut interdit pendant onze ans à toute diffusion en Italie, à la fin des années '70. Souvenez-vous de ce cinéma incendié à Paris en 1988 par des intégristes catholiques en croisade contre La Dernière Tentation du Christ, de Martin Scorsese. Un blessé à vie.

Et que dire aussi des affaires Larry Flint et Théo Van Gogh ! ■

Anne Morelli appuiera ses propos par la diffusion d'extraits significatifs de films sacrilèges...

.....  
**Les cafés citoyens seront installés au sein de l'exposition Sacrilège.**

« **Les religions devraient solennellement proclamer que toute guerre en leur nom constitue véritablement un blasphème.**

**[ ALBERT JACQUARD ]**

**Chers membres,  
Chers amis,**

**Pour poursuivre nos activités et atteindre les objectifs du Cercle Humaniste pour l'année 2012 [de la liberté d'expression à tous les niveaux et à toutes les sauces], nous nous appuyons largement sur les cotisations versées par nos adhérents.**

**Celles-ci constituent un financement solidaire très précieux. C'est pourquoi nous vous demandons d'avoir la gentillesse de nous faire rapidement parvenir votre écho 2012 au compte**

**BE12 360-0351129-92**

**Le montant de cette cotisation reste fixé à 10 euros (mention: «2012»).**

**Je suis confiante dans la continuité de votre engagement et vous remercie par avance de votre geste. ■**

**Christianne, Trésorière**

**PS - AG DU CERCLE HUMANISTE ET DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ : 15/3/2012 À 19H.**



La tolérance substituer à  
 était à l'ori- cette défini-  
 gine le res- tion un pro-  
 spect d'autrui duit consen-  
 à travers les suel adapté à  
 différences une société  
 de religions sans idéolo-  
 ou de convic- gie ; la tolé-  
 tions. Pe- rance serait  
 tit à petit, le respect des  
 on tente de convictions

d'autrui.  
 La posi-  
 tion est  
 intenable  
 et mène à  
 des lé-  
 gisla-  
 tions  
 d'except-  
 ion sur  
 ce qui  
 exéderait  
 les limi-  
 tes de la  
 toléran-  
 ce. On se  
 trompe en  
 fait du  
 tout au  
 tout. ■

PATRICE  
 DARTEVELLE  
 ATHÉE

## On m'est pas sorti de l'auberge...



DESSIN EXCLUSIF réalisé pour « Le Soir » 9/11/2011 - Une petite BD inspirée par l'attaque des locaux de « Charlie Hebdo » et les réactions qu'elle a suscitées.

Sylvie Lausberg

Cellule « Étude et Stratégie » du CAL

# Fatwa et christianophobie sapent la démocratie

ESPACE DE LIBERTÉS 403 | DÉCEMBRE 2011 (les images sont de notre rédaction)

■ La fin de l'année 2011 semblait annoncer une nouvelle guerre des religions contre l'espace public . Mais quel rapport y-a-t-il entre le cocktail Molotov lancé par des islamistes pour détruire les bureaux et les archives de Charlie Hebdo et les manifestations de catholiques intégristes contre les oeuvres qui critiquent l'Église et les figures religieuses ? Ces assauts démontrent en tout cas que , d'une part , la sécularisation de la société est en marche et que , de l'autre , l'opposition armée à celle-ci n'est pas du goût de tous les... croyants ..

## Les artistes face aux milices de l'anticulture

Dans la nuit du mardi 1er novembre, le siège de *Charlie Hebdo* –l'hebdomadaire satirique français– est incendié par un cocktail Molotov. Le numéro, qui paraissait le lendemain, titrait ironiquement « Charia Hebdo. Rédacteur en chef : Mahomet ». Sur le dessin de Luz en couverture, un pastiche du grand vizir Iznogoud menaçait, rigolard, les lecteurs de « 100 coups de fouet si vous n'êtes pas morts de rire ! ». Spontanément, les commentaires ont associé cet attentat avec les menaces de mort proférées lors de la parution des caricatures du

prophète musulman dans le journal norvégien *Jyllands-Posten* en septembre 2005. À l'époque, en signe de solidarité, *Charlie Hebdo* avait d'ailleurs publié à son tour ces caricatures.

En 2011, comme en 2005, une indignation générale a dénoncé ces manoeuvres violentes dont le but est d'effrayer ceux qui usent de la liberté d'expression. Inspirés par ces flambées islamistes, des extrémistes chrétiens leur ont emboîté le pas. Dans ce même numéro de « Charia Hebdo »,

Jean-Yves Camus publiait d'ailleurs un reportage sur les actions des catholiques intégristes français

lors d'une représentation à Paris de la pièce de Romeo Castellucci intitulée *Sur le concept du visage du fils de Dieu*. Alternant cantiques et slogans, parmi lesquels « La christianophobie, ça suffit » ou « La France est chrétienne et doit le rester ! », ces manifestants d'extrême droite liés à l'Action française, l'Institut Civitas et l'AGRIF<sup>1</sup> ont défilé à Paris le 29 octobre au départ de la place Jeanne d'Arc. Tout un symbole qui fleure mauvais le Front national.

Ces milices anticulturelles sortent de plus en plus fréquemment du bois. Rappelons à Avignon, en avril dernier, les violences à l'égard des gardiens et les actes

1 Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne.

de vandalisme contre la photographie *Pisschrist* de l'artiste américain Andres Serrano –une critique de l'« industrie milliardaire du Christ-des-bénéfices ». Dans la même veine, la pièce de l'Espagnol Rodrigo Garcia, *Golgota Picnic*, montre, dans un monde jonché de hamburgers, un Christ dont la plaie est rem-

plie de billets de banque. Jouée à Toulouse il y a quelques semaines, elle subit elle aussi les foudres des intégristes qui refusent cette critique du système, de la société de consommation et de l'aliénation sociale.

La Belgique n'est pas épargnée. Le 22 juin à Bruxelles, les militants de la Fédération Pro Europa Christiana (FPEC), émanation de l'organisation Tradition Famille Propriété (sic !), ont distribué des milliers de tracts devant le Parlement européen invitant à signer une pétition visant à faire de la date du 2 mars, une « Journée mondiale de lutte contre la 'christianophobie' ». Quelques semaines plus tôt, à Hasselt, une exposition sur le thème des sept sacrements représentait l'eucharistie par un homme nu en croix. Cette sexualisation a provoqué l'indignation du collectif Waardig Katholiek (Catholiques dans la dignité), d'autant que l'évène-

ment avait lieu dans la cathédrale avec l'assentiment des autorités épiscopales. Enfin, du 26 octobre au 20 novembre, le Théâtre royal des Galeries a programmé la pièce *Amen* (Le Vicaire), de l'écrivain allemand Rolf Hochhuth. Ici aussi certains groupes catholiques ont tenté de faire annuler le spectacle en incitant les catholiques à dénoncer auprès de la direction du théâtre le caractère « mensonger et diffamatoire » de la pièce. Écrite en 1963, quelques années après la mort de Pie XII, celle-ci dénonce l'attitude du pape face à la déportation des Juifs. Le site web de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans la partie réservée à la cellule « Démocratie ou barbarie », souligne que ce spectacle soulève, « dans sa complexité, la question universelle du conflit en-

tre un appareil de pouvoir spirituel et politique et l'engagement humain total ». Et c'est bien de cela qu'il s'agit !

Refusant les oeuvres a priori, sans en avoir pris connaissance, les fondamentalistes à l'origine de ces menaces et intimidations en propagent une lecture simpliste qui sert leur projet théocratique. Car s'ils veulent décourager les croyants de les voir, c'est sans doute surtout parce qu'elles interrogent l'instrumentalisation de la religion et proposent une interprétation progressiste des valeurs chrétiennes. Le phénomène n'oppose donc pas tant les croyants aux non-croyants que les réactionnaires antidémocrates aux partisans d'un État qui garantit à tous la liberté de croire ou non.

« **Le phénomène n'oppose donc pas tant les croyants aux non-croyants que les réactionnaires antidémocrates aux partisans d'un État qui garantit à tous la liberté de croire ou non.**



## Censure et blasphème : une Europe hésitante

Ce n'est pas un secret, l'histoire de la littérature européenne –et celle du théâtre en particulier– est marquée par le joug de la censure ecclésiastique qui se raidit, dès le XV<sup>e</sup> siècle, avec l'invention de l'imprimerie. Le fameux « imprimatur », autorisation d'imprimer, se double alors d'une liste des publications interdites. Ce n'est qu'au milieu des années 60, lors du Concile Vatican II, que cette liste est supprimée. C'est précisément à ce moment que la fracture entre chrétiens ouverts sur le monde et traditionalistes fissure le monde catholique. Les premiers estiment que l'acceptation de la sécularisation reste lettre morte, alors que les autres refusent cette évolution où l'État prend le pas sur la religion. À leur tête, on trouve la congrégation du Saint-Esprit de l'évêque Lefebvre d'Écône. Ce sont précisément ses héritiers qui sont, en France, à l'origine des mouvements de protestation actuels. CQFD.

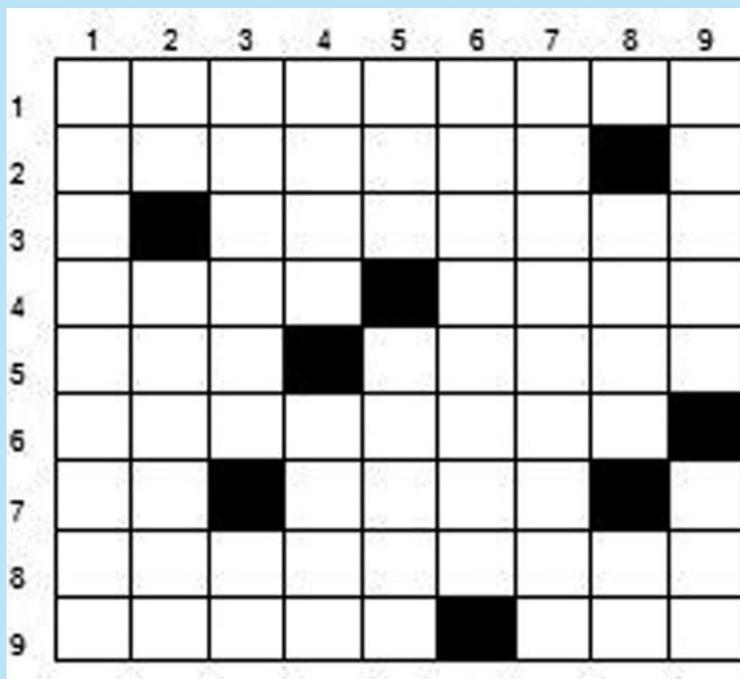
Dans l'Hexagone, la censure disparaît officiellement tout au début de la III<sup>e</sup> République lors de la promulgation de la loi sur la liberté de la presse en 1881. Mais ce n'est qu'en 1906, après celle de séparation de l'Église et de l'État que cesse la censure théâtrale ! Ces rappels historiques montrent à suffisance le lien entre cette contestation organisée contre les oeuvres littéraires et théâtrales et les mouvements intégristes chrétiens, où se retrouvent nostalgiques de l'ancien régime et extrémistes de droite. C'est une des raisons pour lesquelles bon nombre de catholiques refusent de cautionner ces manifestations.

Quant au blasphème, rappelons le sort du Chevalier de La Barre, dernier cas de torture et d'exécution pour blasphème en France, que Voltaire brandit pour réclamer la liberté de pensée. Si celle-ci, fondement des sociétés démocratiques, fait effectivement échec aux tentations de poursuivre comme blasphémateurs les incroyants et les athées, plusieurs



# MOTS CROISÉS

N° 214 – Janvier 2012



## H O R I Z O N T A L E M E N T

1. Levez le pied – 2. Type de noyau – 3. Sabre courbe – 4. Eclairage dirigé – Nymphes des eaux – 5. Fin de partie – Prendre une attitude ferme et s'y tenir – 6. Chère – 7. Frappé avec des baguettes – Lac américain – 8. Ecart maximum – 9. Capitale de la Corée du Sud – Aide publique.

## V E R T I C A L E M E N T

1. Ensembles d'émigrés – 2. En les - Paris de Gavroche – 3. Entre chien et loup – Fleuve – 4. Inventaire – Vérifié – 5. Rivière – Menace pour la vie – 6. Rend heureux – 7. Intendant – 8. Orientée – Décimètre – 9. Vivre d'expédients – En circulation à Bucarest.

Solution du n° 213 - novembre 2011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	T	R	I	C	O	L	O	R	E
2	O	■	D	E	V	O	L	U	S
3	L	E	■	R	E	G	I	■	A
4	I	N	C	I	S	I	V	E	■
5	E	R	E	S	■	S	A	G	E
6	R	O	D	E	O	■	T	O	T
7	E	U	E	■	M	A	R	I	E
8	S	E	N	S	E	M	E	N	T
9	■	E	T	A	T	I	S	E	E



Quinze images qui ont choqué Dieu - LEMONDE.FR - 21/11/11

2 Dans les codes pénaux de l'Allemagne (art. 188 et 189), du Danemark (sections 140 et 266b), de l'Autriche (art. 188 et 189), de l'Espagne (art. 525), de la Finlande (chap. 17), des Pays-Bas (art. 147 et 429 bis), de la Suisse (art. 261) et de la Grèce (art. 198) ainsi que dans la loi norvégienne de 1830. Interdit par la constitution irlandaise, il est devenu un délit par le Defamation Act voté le 1er janvier 2010.

3 Lire à ce sujet l'article « Les deux poids, deux mesures de la Commission européenne », en page 28 de la revue Espace de Libertés N°403, sur la plainte déposée récemment par la Fédération Humaniste Européenne (FHE) auprès du médiateur européen pour non-respect de ce « dialogue » avec les non-croyants.

pays d'Europe sanctionnent cependant encore le blasphème lorsqu'il est l'origine de troubles de l'ordre public<sup>2</sup>.

Ces législations d'un autre âge n'ont pas été rayées des codes, malgré le tollé provoqué en 1989 par la fatwa de l'ayatollah Khomeiny menaçant de mort l'écrivain Salman Rushdie.

À peine croyable, le député français Éric Raoult a proposé en 2006, heureusement sans succès, de rétablir l'interdiction du blasphème. La liberté d'expression est pourtant garantie par les déclarations universelles des droits de l'homme à laquelle se réfère la Convention européenne du même nom. Ceci étant, la menace sur le droit de ne pas croire et de critiquer les religions est réelle. Il n'est que de constater le poids des religions au sein des institutions européennes, concrétisé par l'article 17 du traité de Lisbonne qui prévoit « un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les Églises et les communautés de conviction »<sup>3</sup>.

### Diviser pour régner : le retour de l'obscurantisme

S'il fallait tirer un enseignement de ces événements récents, il tiendrait en un mot qui, loin de constituer un leitmotiv ou seulement un principe, est avant tout une méthode à mettre en oeuvre, le libre examen. Face à ces mouvements, les analyses suivent généralement les li-

gnes de rupture induites par les protestataires eux-mêmes. Ces logiques d'opposition visent à diviser les citoyens –qu'ils soient chrétiens, musulmans, athées ou agnostiques– pour mieux circonvenir leurs acquis, et en particulier leur liberté d'expression.

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. » Même si cette phrase attribuée à Voltaire est apocryphe, elle suppose entre autres que les laïques défendent aussi le droit de croire –et, partant, de tous les opprimés qui, de par le monde, sont en butte aux dogmatiques de quelque camp qu'ils soient. C'est cela aussi, lutter contre l'obscurantisme. C'est cela aussi, défendre une démocratie basée sur la libre pensée.

Car si l'on déplace le débat en envisageant l'enjeu réel –la défense d'un espace public garanti par un État neutre–, nous faisons d'une pierre deux coups en sortant également de l'ornière de la stigmatisation. L'affaire de « Charia Hebdo » ne met pas en cause les musulmans; ce sont les excités islamistes qu'il y a lieu de condamner. De même, les dénonciateurs de la « christianophobie » ne sont pas assimilables aux chrétiens. Ce sont des antidémocrates dont l'objectif est double : faire peur aux catholiques en agitant le spectre d'une menace sur leur liberté religieuse, et obliger les États et les institutions à reculer, en rognant petit à petit les libertés durement acquises depuis la révolution des Lumières. ■

SYLVIE LAUSBERG, CAL



# Mieux comprendre L'EUTHANASIE

.....  
Cette rubrique est la troisième d'une série réalisée par l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) et consacrée à mieux faire connaître l'euthanasie que la loi du 22 mai 2002 a autorisée dans notre pays (voir la première rubrique dans notre bulletin 201 et la deuxième dans notre bulletin 212). D'autres suivront.  
.....

**La philosophie de la loi est de permettre au médecin traitant, dans des situations médicales sans issue, de provoquer, à la demande du patient, une mort sans souffrances, au moment décidé de commun accord par le patient et son médecin.**

NOUS REVIENDRONS ULTÉRIEUREMENT SUR LE CAS D'UN PATIENT INCONSCIENT QUI AVAIT RÉDIGÉ UNE DÉCLARATION ANTICIPÉE.  
.....

**La loi prévoit une série de procédures destinées à vérifier que les trois conditions essentielles de la loi (maladie incurable grave, souffrances physiques ou psychiques inapaisables, demande lucide et répétée) sont respectées.**

**La procédure la plus importante est la consultation d'un médecin indépendant et, si le décès du patient n'est pas prévu à brève échéance, d'un second médecin.**

## Quelques précisions concernant la consultation d'un médecin indépendant

• Que faut-il entendre par «indépendant»?

Un médecin «indépendant» n'a pas de relation familiale avec le médecin traitant et ne lui est pas hiérarchiquement subordonné.

• Quelle est la mission de ce médecin?

Examiner le patient, consulter le dossier et rédiger un rapport confirmant qu'il s'agit bien d'une affection incurable grave et de souffrances insupportables (physiques ou psychiques).

• N'importe quel médecin «indépendant» peut-il assurer cette mission?

Oui.

## Quelques précisions concernant la consultation d'un second médecin si le décès n'est pas prévu à brève échéance

• Ce second médecin doit intervenir si le décès n'est pas prévu «à brève échéance». Que faut-il entendre par là?

Que le décès n'est prévu ni dans les semaines ni dans les mois qui viennent. En pratique, cela signifie que seules les affections stables (non évolutives ou très peu évolutives) sont concernées.

• Quelle est la mission de ce médecin?

Examiner le patient, consulter le dossier et rédiger un rapport confirmant la lucidité de la demande et le caractère insupportable des souffrances (physiques ou psychiques).

• N'importe quel médecin «indépendant» peut-il assurer cette mission?

Non. Ce doit être un spécialiste de l'affection en cause ou un psychiatre.

Les médecins EOL qui ont suivi une formation particulière concernant la fin de vie et l'euthanasie sont à la disposition des médecins traitants pour donner ces avis. De plus, ils peuvent éventuellement aider le médecin dans la mise en pratique de l'euthanasie envisagée si celui-ci le souhaite. Secrétariat du Forum EOL : 02/502 04 85

## Une fête

FÊTE DE LA JEUNESSE LAÏQUE  
2012

**Dimanche 1 avril**

Centre culturel Sudhaina à  
Baileux (Chimay) - dès 10h

### Répétition

**vendredi  
30 mars  
9h30-15h**

**S'INSCRIRE  
auprès du maître de morale**

**Infos  
071/66.67.78**

## Une plateforme de vigilance

LE DROIT À L'AVORTEMENT, LA LIBERTÉ DES FEMMES DE CHOISIR DE POURSUIVRE UNE GROSSESSE OU NON, EST UN ACQUIS. NOUS REFUSONS QU'IL SOIT REMIS EN CAUSE.

Pourtant, la vigilance reste nécessaire: les mouvements « anti-IVG » pourraient nous sembler marginaux mais le fait est qu'ils trouvent un écho dans les médias, dans les Parlements, ce qui leur donne du poids. Ils sont organisés et soutenus par de puissants lobbys.

C'est pourquoi la plateforme de vigilance et d'action milite pour garantir le droit à l'avortement et le libre choix. Elle agit et mobilise pour que le discours prohibitionniste des anti avortement soit perçu comme ce qu'il est : un retour en arrière inadmissible!

Si ces menaces vis-à-vis du droit à l'avortement vous choquent et que vous souhaitez :

- vous mobiliser pour maintenir nos acquis
- vous investir dans une plateforme de vigilance : à l'échelle belge et à l'échelle européenne,
- participer à une journée d'action annuelle

alors rejoignez-nous sur  
<http://www.abortionright.eu>

en cliquant sur l'onglet  
« je participe » !

**LE CERCLE HUMANISTE  
SERA PRÉSENT À CETTE IMPORTANTE MANIFESTATION,  
REJOIGNEZ-NOUS!**

**Fabrication de calicots  
à la Maison de la Laïcité : le jeudi 22/3 à 19h.**

**Marche en fanfare, jeux  
pour enfants et animations culturelles, prises  
de parole, concert.**

**Possibilité de covoiturage 071/66.67.78**

**Abortion  
RIGHT**

**Mobilisation**  
pour le droit à l'avortement en Europe

**Bijeenkomst**  
voor het recht op abortus in Europa

**European rally**  
to protect abortion right in Europe

**24/03/12**

Rassemblement/Samenkomst/Meeting : 14h/u/pm  
Place Poelaert Plein, Bruxelles/Brussel

Pour en savoir plus/Meer informatie/More information :  
[www.abortionright.eu](http://www.abortionright.eu)

# ENCHEMISE-TOI ! À GÉNÉRATIONS EN FÊTE

**L**e 29 avril,  
Enchemise-toi !  
Fais mainmise  
sur de vieilles chemises  
Et si elles ne sont plus de mise ?  
Surprise !  
Atomise-les au découvite  
Remise l'ordinaire  
Vise l'extraordinaire  
Mise sur ton talent  
Optimise la récup'  
Et chose promise  
Repars avec cette chemise  
insoumise !

à l'occasion de l'événement  
«Générations en Fête»,  
les Frip'on seront sur la Place  
de Philippeville pour un atelier  
de recyclage de chemises !

Qu'on se le dise, c'est ouvert à  
tous mais le nombre de places est  
limité - inscription préalable au  
071/66.67.78 !

C'est gratuit mais il faut venir avec  
une chemise - qui n'est plus de mise -  
mais qui sait ??? entre vos mains  
de Frip'ON ...

*Chemise à longues manches recyclée en top d'été*



**Nous n'oublions pas  
les enfants !**

**Avis aux Frip'Onnettes de 7 à 12 ans**

**nous les accueillerons pendant les  
vacances de Carnaval**

**le jeudi 23 février de 13h à 16h30**

**Créations originales (en prêt-à-porter)  
à partir de vêtements de récup',  
dans l'esprit des Frip'On !**

**Chacun repart avec ses oeuvres !**

.....  
**PAF - 5€ AVEC LE GOÛTER - MAX. 10 ENFANTS - S'INSCRIRE POUR LE  
16/2 AU PLUS TARD - INFOS - 071/66.67.78 - 0474/63.95.03**



**Prochains ateliers :**

- mardi 7/2 de 17h30 à 20h30 (5€)
- mercredi 22/2 de 9h30 à 16h (7€)

GRATUIT VIA LE CPAS DE PHILIPPEVILLE ET ARTICLE 27

# Dévoilement

d'une caricature inédite  
réalisée par Antoon Beuckels

## sur la laïcité

**le lundi 6 février à 19h30 !**

**en présence de Pierre Galand,  
Président du Centre d'Action Laïque**



**A découvrir :  
Les caricatures et dessins  
d'Antoon Beuckels**

**au sein de l'expo SACRILEGE !**

**29/01 au 20/2/2012**

**Florennes - Espace culture**